

# Plus besoin de quitter Valenciennes pour passer l'examen d'avocat

Depuis avril et la réforme du concours d'entrée, la faculté de droit est enfin devenue centre d'examen. Cela évitera aux étudiants de devoir partir pour Lille ou Amiens pour passer les écrits et les oraux.

PAR DIANE LENGET  
dlenget@lavoixdunord.fr

**VALENCIENNES.** La faculté de droit forme chaque année entre 80 et 90 étudiants en master 1, dont la plupart tentent de décrocher l'examen d'entrée à une école de droit. Jusque-là, l'examen était régional. Depuis avril, il est devenu national avec un sujet unique. Cela donne la possibilité à la faculté de Valenciennes d'organiser sur place la

**“** Le fait de devenir centre d'examen sera aussi le moyen d'attirer des élèves de Douai et du Littoral.

série d'écrits et d'oraux. « Jusqu-là, notre Institut d'études judiciaires se cantonnait à préparer l'examen. Pour le passer, les étudiants devaient payer une deuxième inscription à Lille ou Amiens », résume le directeur, Julien Icard. Autant dire que la majorité préféreraient partir dès l'année de préparation... Le fait de devenir centre d'exa-



Les étudiants en droit sont environ 450 en première année ; entre 80 et 90 en master 1.

men sera aussi le moyen d'attirer des élèves de Douai et du Littoral, espère l'IEJ, qui va s'arranger pour proposer, dès la rentrée, des cours qui ne se chevauchent pas

entre préparation à l'examen et le Master 2. ■

L'examen permet de rentrer dans une école d'avocat. 14 000 étudiants le passent en France chaque année, 3 500 sont reçus.

## Se former pour les victimes d'attentat

Les avocats sont tenus de suivre vingt heures de formation continue par année. Elle est également assurée par la faculté de droit de Valenciennes. Des thèmes d'actualité sont proposés comme le divorce, récemment

réformé, la loi travail ou encore les prudhommes.

Le 16 juin, un colloque ouvert à tous sera organisé autour de la responsabilité pénale des élus, de l'abus de bien social à l'accident qui peut arriver sur un terrain

de football. Les maires mais aussi les directeurs de cabinet de l'arrondissement sont invités à le suivre ainsi que toute personne intéressée.

Le colloque se tiendra à la faculté des Tertiales, de 9 heures à midi.

### COMMENT PERMETTRE L'INDEMNISATION DES VICTIMES?

Le 23 juin, Hervé Delplanque, président du conseil d'administration de la faculté mais aussi chargé des victimes au sein de l'ordre des avocats, est parvenu à mettre sur pied une formation qui manquait encore cruellement : l'aide aux personnes touchées par un attentat sur notre territoire ou à l'extérieur, comme ce fut le cas à Bruxelles. « C'est important que les avocats se forment en ce domaine car le processus d'indemnisation des victimes est très particulier, il est quasiment calqué sur celui des victimes de guerre. » ■ D. L.



L'Institut d'études judiciaires se trouve aux Tertiales (ici Hervé Delplanque, président du CA, le directeur Julien Icard et le doyen Olivier Lutun).